



## Compte-rendu du conseil municipal du 13 mai 2019

**Présents** : Jean-Jacques Couturier, Maire, Guy Barré, Catherine Bérard, Fabienne Brialon, Stéphane Gonin, Sophie Lapalus, Roland Lependéry, Pascal Membré, Jean-François Pras, Claudine Riché, Bruno Souchon

**Excusés** : Chantal Ducreux, Bénédicte Gault, Bernard Brachet

Signature des délibérations du conseil municipal du 8 avril 2019

### Avancement de grade secrétaire de mairie

Dans la suite logique de sa carrière, la secrétaire peut passer au grade de rédacteur deuxième classe. Le conseil délibère pour supprimer le poste correspondant au grade de première classe et créer celui de seconde classe.

Arrivée de Roland Lependéry

### Projets travaux de bâtiments

- Stade de foot

La commission bâtiments propose de continuer à travailler sur le dossier de la rénovation des vestiaires, avec le club de foot. Des visites de vestiaires récents sont prévues en juin. Il pourrait être judicieux de lancer les demandes de subventions dès cette année.

- Terrasse pour le commerce communal

Une esquisse a été demandée à un maître d'œuvre, pour voir ce qui serait faisable et prendre la décision ou pas de monter un dossier.

- Cabane plateau scolaire

Des devis ont été demandés pour la mettre en sécurité.

### Subvention classe transplantée

Une subvention départementale de 1830€ a été versée à la mairie et sera reversée à la coopérative scolaire.

## Ecole

- Chauffage

Différentes petites réparations ont eu lieu.

- Rentrée 2019-2020

L'effectif prévisionnel est en légère hausse avec 85 à 88 enfants.

Une quarantaine d'enfants de maternelle est prévue, ce qui pose la question de la nécessité d'une ATSEM supplémentaire à temps partiel, ponctuellement, pour cette année scolaire. Une nouvelle organisation est à trouver, permettant de scolariser les 2 ans qui le demandent.

- Réflexion sur un éventuel RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) pour la rentrée 2020

La commission école a réfléchi aux impacts concrets d'une telle organisation. Les transports entre les deux communes, le matin et le soir, sont estimés à 24 00€/an, pris en charge par Roannais Agglomération et les familles (110€/enfant/an). 30 à 40 enfants seraient amenés à se déplacer à St Haon le Châtel. Se pose la question de l'accès en car à St Haon le Châtel. La journée de l'enfant sera allongée de la durée des temps de transports.

360h seraient nécessaires pour un accompagnateur transport (pour les 2 communes).

En cas de RPI, la fréquentation des cantines et des garderies sera en augmentation. 180 h supplémentaires en personnel seraient nécessaires pour la cantine à St Haon le Vieux.

Soit un minimum de 10 000€ environ de surcoût en personnel communal.

Ses données seront présentées aux parents lors de la réunion du 28 mai avec M. Godel, Inspecteur de l'Éducation Nationale.

## Emploi agent technique vacant

Une personne va être recrutée en intérim, sur une très courte période, renouvelable, à titre expérimental.

## Questions diverses

- Elections européennes 26 mai 8h-18h

Organisation du bureau de vote en 4 tranches de 2h30

- Fleurissement

Une équipe de conseillers a fleuri les bacs le 10 mai

- Temps festif à l'Aire de jeu

Une inauguration informelle aura lieu le 28 juin à 19h, suivie d'un pique-nique pour ceux qui le souhaitent.

- CCAS

8 personnes du club des anciens se sont inscrites à un concert organisé par Roannais Agglomération.

- Cabanes à livres

Sous l'impulsion des bénévoles qui gèrent la bibliothèque communale, 2 cabanes à livres vont être installées, l'une à l'entrée de la commune, l'autre à l'aire de jeu. Elles ont été conçues et fabriquées par la ressourcerie ACORA.